



## **Rapport financier trimestriel**

**Premier trimestre de 2025-2026**



## Table des matières

Exposé et analyse de la direction.....	3
1. Base de la préparation de l'information financière .....	3
2. Résultats de l'État des résultats et du résultat global .....	3
3. Principales variations de l'État de la situation financière .....	6
4. Changements par rapport au Sommaire du plan d'entreprise.....	8
5. Crédits parlementaires.....	8
6. Gestion des risques .....	9
7. Changements importants .....	9
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
États financiers intermédiaires résumés (non audités) .....	11
Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés .....	15



## Rapport financier du premier trimestre

### Exposé et analyse de la direction

L'exposé et l'analyse qui suivent portent sur les résultats et la situation financière de la Commission canadienne du lait (CCL) pour le trimestre se terminant le 31 octobre 2025, et devraient être lus à la lumière des états financiers ci-joints et du rapport annuel 2024-2025.

#### 1. Base de la préparation de l'information financière

L'exposé a été préparé conformément à la *Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*. Il ne constitue pas un rapport intégral de l'exposé et de l'analyse de la direction. Il est présumé que l'information fournie dans le rapport annuel de la CCL 2024-2025 s'applique au trimestre actuel à moins d'indications contraires.

Les états financiers intermédiaires résumés ne sont pas audités. Ils ont été préparés en dollars canadiens conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et à la directive du Conseil du Trésor susmentionnée. Le présent exposé et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par les membres du conseil d'administration de la CCL.

#### 2. Résultats de l'État des résultats et du résultat global

##### Ventes intérieures et coûts des ventes

(en milliers)	Pour la période de trois mois terminée le		
	31 oct. 2025	31 oct. 2024	Variation (\$)
Ventes	102,961 \$	84,419 \$	18,542 \$
Coût des marchandises vendues	102,725 \$	83,812 \$	18,913 \$
Frais de transport et de possession	1,135 \$	933 \$	202 \$
Charges financières	714 \$	588 \$	126 \$
<b>Marge brute (perte) sur les ventes au Canada</b>	<b>(1,613) \$</b>	<b>(914) \$</b>	<b>(699) \$</b>

La CCL achète et vend du beurre pour équilibrer l'approvisionnement en produits laitiers sur le marché intérieur tout au long de l'année dans le cadre des Programmes intérieurs de saisonnalité. Parmi ceux-ci, seul le programme du Plan B pour le beurre (« programme Plan B ») a été sollicité durant les deux périodes de présentation de l'information financière.

Le total des ventes et du coût des marchandises vendues ce trimestre et depuis le début de l'exercice était plus élevé comparativement aux mêmes périodes l'an dernier. Cette hausse s'explique par une plus grande participation au programme Plan B.

Les Programmes intérieurs de saisonnalité ont enregistré une perte brute sur les ventes cette année et l'année précédente, attribuable principalement aux charges financières ainsi qu'aux frais de transport et de possession engagés dans le cadre de l'exécution de ces programmes. Ces coûts sont typiques et continuent d'être entièrement recouvrables auprès du marché et des producteurs grâce au financement provenant des mises en commun. Par conséquent, l'impact de toute perte brute liée à ces programmes sur le résultat net et le résultat global total se limite à



l'écart net entre les ventes et le coût des marchandises vendues de ces programmes, ce qui équivaut au surplus ou au déficit opérationnel des programmes. Il importe de noter que ce surplus ou ce déficit est respectivement distribué aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait, ou recouvert auprès de ceux-ci. Les Programmes intérieurs de saisonnalité n'ont donc aucun impact résiduel sur le résultat net et le résultat global total de la CCL. Au cours des deux périodes de présentation, le programme Plan B (beurre) a généré un surplus opérationnel.

### *Autres produits*

(en milliers)	Pour la période de trois mois terminée le		
	31 oct. 2025	31 oct. 2024	Variation (\$)
Financement provenant des mises en commun	3,072 \$	2,567 \$	505 \$
Financement par le gouvernement du Canada	1,272 \$	1,249 \$	23 \$
Services professionnels et autres produits	598 \$	607 \$	(9) \$
<b>Total des autres produits</b>	<b>4,942 \$</b>	<b>4,423 \$</b>	<b>519 \$</b>

Le *financement provenant des mises en commun* se compose des revenus découlant des services rendus pour l'administration de l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait ainsi que du financement reçu pour compenser les frais de possession associés aux Programmes intérieurs de saisonnalité et pour exécuter le programme Plan C pour le fromage. Ce poste comprend aussi le financement supplémentaire reçu pour couvrir les autres dépenses engagées au nom des agences et offices provinciaux de mise en marché du lait. La variation observée s'explique surtout par les coûts plus élevés engagés par la CCL pour exécuter les Programmes intérieurs de saisonnalité.

Le *financement provenant du gouvernement du Canada* désigne le financement reçu par l'entremise des crédits parlementaires comptabilisé comme autres produits lorsque des dépenses administratives financées par le gouvernement sont engagées. Pour plus d'informations concernant les crédits parlementaires, consultez la section 5 de l'exposé et de l'analyse de la direction.

Les *services professionnels et autres produits* comprennent les revenus provenant des services d'audits de l'utilisation du lait et d'administration du Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) et du Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier (FIISL) au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), ainsi que les revenus d'intérêts.



## Charges opérationnelles et frais d'administration

(en milliers)	Pour la période de trois mois terminée le		
	31 oct. 2025	31 oct. 2024	Variation (\$)
<i>Charges opérationnelles</i>			
Initiatives de l'industrie	61 \$	- \$	61 \$
Enquête sur le coût de production	306 \$	284 \$	22 \$
Coûts du programme du Plan C	151 \$	436 \$	(285) \$
Autres charges (recouvrements)	113 \$	(327) \$	440 \$
<b>Total des charges opérationnelles</b>	<b>631 \$</b>	<b>393 \$</b>	<b>238 \$</b>
<i>Frais d'administration</i>			
Salaires et avantages du personnel	2,745 \$	2,371 \$	374 \$
Autres frais d'administration	410 \$	577 \$	(167) \$
<b>Total des frais d'administration</b>	<b>3,155 \$</b>	<b>2,948 \$</b>	<b>207 \$</b>
<b>Total des charges opérationnelles et des frais d'administration</b>	<b>3,786 \$</b>	<b>3,341 \$</b>	<b>445 \$</b>

### Charges opérationnelles

Les *initiatives de l'industrie* comprennent les dépenses associées à divers programmes de la CCL, comme le Fonds d'investissement partagé, et à d'autres projets qui profitent à l'industrie. La variation s'explique par une augmentation des activités liées aux projets.

L'*enquête sur le coût de production* comprend des dépenses relatives à l'enquête annuelle sur le coût de production. La CCL utilise les résultats de cette enquête pour établir les prix de soutien.

Les *coûts du programme du Plan C* comprennent les frais d'entreposage, d'assurance et d'intérêt engagés pour le fromage acheté dans le cadre de ce programme. La variation observée est surtout attribuable au moment du traitement des frais d'entreposage; certains coûts ont été comptabilisés dans le premier trimestre de l'an dernier en raison de retards dans la facturation.

Les *autres charges (recouvrement)* comprennent les crédits provenant de la contribution de la CCL à l'enquête sur le coût de production, et les frais engagés par la CCL au nom des agences et offices provinciaux de mise en marché, comme les charges d'intérêt découlant de l'utilisation de la ligne de crédit et tout gain ou perte de change non réalisé. La variation observée est surtout attribuable à la fluctuation des gains et pertes de change non réalisés.

### Frais d'administration

Cette catégorie renvoie principalement aux salaires et avantages sociaux des membres du personnel. Les *autres frais d'administration* sont composés surtout de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location des bureaux ainsi que des services professionnels et spécialisés et des frais de soutien administratif.



### ***3. Principales variations de l'État de la situation financière***

#### ***Stocks***

Au 31 octobre 2025, les stocks de beurre de la CCL s'élevaient à 12 098 tonnes, évalués à 124,97 M\$, soit une diminution de 5 131 tonnes et de 53,15 M\$ par rapport aux stocks de 17 229 tonnes, évalués à 178,12 M\$, au 31 juillet 2025. Cela est le résultat d'un cycle saisonnier normal où l'on observe une diminution jusqu'à la période des Fêtes en décembre, lorsque les fabricants rachètent une partie importante du beurre du Plan B de la CCL pour répondre à l'augmentation de la demande des consommateurs pour le beurre.

#### ***Accord de rachat en Plan C***

La CCL exécute le programme Plan C pour le fromage, un programme d'entreposage et de rachat, au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL). Les achats effectués en vertu de ce programme sont assujettis à l'activation temporaire du programme lorsqu'il y a des surplus de lait.

Lorsque le programme est activé, les transformateurs peuvent vendre des fromages admissibles à la CCL par l'entremise d'accords de rachat qui les obligent à racheter le fromage au même prix et avant une date déterminée.

En vertu des normes internationales d'information financière (IFRS), la CCL doit comptabiliser ces achats en tant qu'actifs financiers plutôt que comme des stocks, car d'un point de vue comptable, la CCL n'obtient pas le contrôle des stocks. Cet actif financier est présenté au poste des *accords de rachat du Plan C* dans l'état de la situation financière. Le fromage est considéré comme étant détenu en garantie de l'actif financier.

Au 31 octobre 2025, le solde des accords de rachat du Plan C en cours s'élevait à 7,46 M\$ comparativement à 8,05 M\$ au 31 juillet 2025. La quantité de fromage détenue en garantie pour ces accords de rachat s'élevait à 829 tonnes au 31 octobre 2025.

#### ***Emprunts auprès du gouvernement du Canada***

La CCL peut avoir recours à des emprunts auprès du gouvernement du Canada pour financer ses opérations commerciales, notamment les stocks de beurre et les activités du Plan C. Par conséquent, il existe une corrélation directe entre les variations du solde des emprunts auprès du gouvernement du Canada et les variations du solde total des stocks et de la valeur des accords de rachat du Plan C.

Au 31 octobre 2025, le solde des emprunts s'élevait à 90,99 M\$ comparativement à 149,20 M\$ au 31 juillet 2025. Cette baisse concorde avec celle observée dans le solde reporté combiné des stocks et des accords de rachat du Plan C.



## Flux de trésorerie

(en milliers)	Pour la période de trois mois terminée le		
	31 oct. 2025	31 oct. 2024	Variation (\$)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	53,651 \$	19,849 \$	33,802 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(53,653) \$	(23,972) \$	(29,681) \$
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(4,123) \$</b>	<b>4,121 \$</b>
Découvert bancaire net au début de l'exercice	4 \$	(6,827) \$	6,831 \$
<b>Trésorerie (découvert bancaire) net à la fin de l'exercice</b>	<b>2 \$</b>	<b>(10,950) \$</b>	<b>10,952 \$</b>
<b>Éléments</b>			
Trésorerie	\$ 2	\$ 506	\$ (504)
Découvert bancaire	\$ -	\$ (11,456)	\$ 11,456
<b>Trésorerie (découvert bancaire) net à la fin de l'exercice</b>	<b>\$ 2</b>	<b>\$ (10,950)</b>	<b>\$ 10,952</b>

La composition de la trésorerie de la CCL a changé au dernier trimestre de 2024-2025 puisque la facilité de crédit (destinée à avancer des fonds aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait), auparavant accordée comme un découvert bancaire, prend désormais la forme d'une ligne de crédit, comme le décrit la note 6 des états financiers intermédiaires résumés. Les flux de trésorerie provenant de la ligne de crédit sont présentés sous *flux de trésorerie liés aux activités de financement* dans l'État des flux de trésorerie intermédiaire résumé.

### Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

La variation des flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles est principalement attribuable aux opérations commerciales, notamment les Programmes intérieurs de saisonnalité (à l'exception des frais de transport, de possession et de financement) et le programme d'importation de beurre. Le principal facteur a été l'augmentation des encaissements auprès des transformateurs (clients), ce qui est cohérent avec la hausse des ventes de beurre au cours de la période actuelle par rapport à l'exercice précédent. Les ventes de beurre génèrent des entrées de trésorerie immédiates, car le règlement est exigé avant la livraison du produit au client. Bien que les montants payés aux fournisseurs (transformateurs) aient été moins élevés, en raison des comptes fournisseurs plus importants au début de la période précédente par rapport à l'exercice en cours, cette diminution n'a que partiellement compensé l'augmentation des encaissements provenant des clients.

### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement de la CCL sont liées à ses activités opérationnelles. Les emprunts auprès du gouvernement du Canada, qui sont utilisés pour financer la portion des activités opérationnelles liée aux opérations commerciales, sont la principale composante des activités de financement de la CCL. Le montant de ces emprunts fluctue en fonction de la position de la trésorerie de la CCL à la clôture chaque jour, qui est elle-même influencée par les fluctuations des opérations commerciales. Une autre composante utilisée pour soutenir les activités opérationnelles, particulièrement les avances fournies aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait, est la ligne de crédit, qui fluctue selon les besoins des agences et offices.



Cette adéquation entre les mécanismes de financement et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles signifie que la variation des *flux de trésorerie nets liés aux activités de financement* fluctue à l'inverse de la variation des *flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles*. Plus précisément, les entrées de trésorerie liées au financement, qui indiquent une hausse des besoins d'emprunt ou de crédit, surviennent lorsque les paiements en espèces pour les activités opérationnelles dépassent les encaissements. À l'inverse, les sorties de trésorerie liées au financement, qui reflètent les remboursements de prêts ou de crédit, se produisent lorsque les encaissements pour les activités opérationnelles dépassent les paiements.

#### ***4. Changements par rapport au Sommaire du plan d'entreprise***

Parmi les principaux éléments qui pourraient influencer sur le budget présenté dans le Sommaire du plan d'entreprise, citons la production totale de matière grasse, les besoins totaux, le prix de soutien pour le beurre et les conditions du marché mondial pour la vente de produits laitiers. Tout changement important aux principales hypothèses pourrait influencer les résultats budgétisés.

La production totale de matière grasse pour la période des 12 mois les plus récents a atteint 429,6 M de kg de matière grasse. Selon les prévisions, les besoins totaux pour les 12 mois se terminant en juillet 2026 devraient atteindre 456,7 M de kg de matière grasse. Depuis août 2025, la production du P10 surpasse les prévisions. Les deux mises en commun ont récemment révisé leurs prévisions de production pour 2025-2026; celle-ci devrait maintenant atteindre 432,4 M de kg de matière grasse. Compte tenu des importations et des niveaux de production prévus, le total des stocks de beurre devrait augmenter.

Les stocks de beurre de la CCL et les stocks de beurre privés étaient plus élevés que prévu et atteignaient 37 437 tonnes le 31 octobre 2025.

#### ***5. Crédits parlementaires***

Les fonds alloués par le Parlement sont versés à la CCL pour payer les salaires, les frais de déplacement et les autres dépenses administratives, conformément à la *Loi sur la Commission canadienne du lait* (Loi sur la CCL), afin de soutenir les fonctions administratives internes qui permettent à la CCL de réaliser son mandat. Cependant, comme le prévoit cette loi, les coûts administratifs directement attribuables au mandat d'assurer une juste rétribution aux producteurs ne sont pas couverts par les crédits parlementaires et sont plutôt financés par les producteurs laitiers.

Les crédits parlementaires sont accordés en fonction de l'exercice financier du gouvernement du Canada, qui s'étend d'avril à mars, alors que les fonds sont utilisés et déclarés dans les rapports financiers de la CCL conformément à l'année laitière, d'août à juillet. La CCL présente l'utilisation des crédits dans les Comptes publics du Canada à la fin de chaque exercice financier gouvernemental.

La CCL comptabilise le financement provenant du gouvernement du Canada dans l'état des résultats et du résultat global lorsque les crédits parlementaires sont utilisés pour couvrir des dépenses admissibles. Le montant reçu chaque mois équivaut au montant comptabilisé comme revenu pour le mois donné; il n'y a donc pas de créances ni de crédits reportés durant les périodes de présentation.



Le tableau suivant montre les crédits parlementaires autorisés pour l'exercice financier du gouvernement du Canada qui s'échelonne d'avril 2025 à mars 2026, et le reste des crédits qui peuvent être utilisés à partir du début du prochain trimestre jusqu'à la fin de mars 2026.

(en milliers)	En date du	
	31 oct. 2025	31 oct. 2024
<b>Crédits parlementaires accordés</b>	<b>5 088 \$</b>	<b>4 995 \$</b>
Montant comptabilisé comme revenu et reçu au cours de l'exercice précédent	1 696 \$	1 665 \$
Montant comptabilisé comme revenu et reçu au cours de l'exercice en cours	1 272 \$	1 249 \$
<b>Total des crédits parlementaires comptabilisés comme revenu et qui ont été reçus</b>	<b>2 968 \$</b>	<b>2 914 \$</b>
<b>Crédit parlementaires disponibles</b>	<b>2 120 \$</b>	<b>2 081 \$</b>

## 6. Gestion des risques

Le 29 octobre 2025, la CCL a actualisé les risques définis dans son profil de risque pour 2025-2026. Aucun nouveau risque n'a été recensé durant le trimestre. Les stratégies d'atténuation pour les risques élevés cernés précédemment progressent comme prévu.

## 7. Changements importants

Entre le 1<sup>er</sup> août 2025 et le 31 octobre 2025, aucun changement important n'a été constaté dans le domaine des opérations, des initiatives de l'industrie, des programmes, du personnel ou des objectifs, comparativement au sommaire du plan d'entreprise. Le 23 octobre 2025, le mandat de Jennifer Hayes comme présidente du conseil d'administration de la CCL a été renouvelé, et entre en vigueur le 23 décembre 2025.

Opérations, initiatives de l'industrie et programmes	Aucun changement important au cours de ce trimestre.
Personnel	Aucun changement important au cours de ce trimestre.
Objectifs	Aucun changement important au cours de ce trimestre.
Conseil d'administration	Le 23 octobre 2025, le mandat de Jennifer Hayes comme présidente du conseil d'administration de la CCL a été renouvelé, et entre en vigueur le 23 décembre 2025.



## Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : *GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* et à la Norme comptable internationale (IAS) : *34 Information financière intermédiaire*, ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Original signé par

Benoit Basillais, chef de la direction

Jonatan Emery, directeur général, Finances et administration

Ottawa, Canada

17 décembre 2025

# Commission canadienne du lait

## État résumé intermédiaire de la situation financière

(non vérifiés)

(en milliers de dollars canadiens)

	En date du	
	31 octobre 2025	31 juillet 2025
<b>Actif</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	2 \$	4 \$
Clients et autres débiteurs		
Comptes clients	1 842	2 557
Avances aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait (note 6)	13 493	8 889
Mises en commun du lait	2 072	2 697
Stocks (note 7)	124 968	178 119
Accords de rachat du Plan C (note 8)	3 821	2 195
	<u>146 225</u>	<u>194 461</u>
<b>Actifs non courants</b>		
Accords de rachat du Plan C (note 8)	3 642	5 859
Actif au titre du droit d'utilisation	216	254
	<u>3 858</u>	<u>6 113</u>
	<b><u>150 083 \$</u></b>	<b><u>200 574 \$</u></b>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Ligne de crédit bancaire (note 6)	13 493 \$	8 889 \$
Fournisseurs et autres créditeurs		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 9)	14 931	12 843
Distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	750	750
Autres créditeurs	1 543	1 995
Revenu reporté	1 983	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada (note 10)	90 986	149 203
	<u>123 686</u>	<u>173 680</u>
<b>Passifs non courants</b>		
Obligation locative	252	292
<b>Capitaux propres</b>		
Résultats non distribués (note 11)	26 145	26 602
	<u>26 145</u>	<u>26 602</u>
	<b><u>150 083 \$</u></b>	<b><u>200 574 \$</u></b>
Engagements (note 15)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ces états financiers ont été approuvés et leur publication autorisée le 17 décembre 2025.

Le chef de la direction,  
Benoit Basillais

La présidente,  
Jennifer Hayes

Le directeur général, Finances et administration,  
Jonatan Emery

# Commission canadienne du lait

## État des résultats et du résultat global

(non vérifiés)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois terminée le	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Ventes et coûts des ventes au Canada		
Ventes (note 12)	102 961 \$	84 419 \$
Coût des marchandises vendues	102 725	83 812
Frais de transport et de possession	1 135	933
Charges financières	714	588
Marge brute (perte) sur les ventes au Canada	(1 613)	(914)
Autres produits		
Financement provenant des mises en commun (note 12)	3 072	2 567
Canada (note 12)	1 272	1 249
produits (note 12)	598	607
	4 942	4 423
<b>Total de la marge brute (perte) sur les ventes au Canada et autres produits</b>	<b>3 329</b>	<b>3 509</b>
Charges opérationnelles		
Initiatives de l'industrie	61	-
Enquête sur le coût de production	306	284
Coût du programme du Plan C	151	436
Autres charges (recouvrements)	113	(327)
	631	393
Frais d'administration		
Salaires et avantages du personnel (note 13)	2 745	2 371
Autres frais d'administration	410	577
	3 155	2 948
<b>Total des charges opérationnelles et des frais d'administration</b>	<b>3 786</b>	<b>3 341</b>
<b>Résultat avant distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait</b>	<b>(457)</b>	<b>168</b>
Distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	-	-
<b>Résultat net et résultat global total</b>	<b>(457) \$</b>	<b>168 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission canadienne du lait

## État des variations des capitaux propres

(non vérifiés)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois terminée le	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Résultats non distribués au début de l'exercice	26 602 \$	29 782 \$
Résultat global total de l'exercice	( 457)	168
<b>Résultats non distribués à la fin de l'exercice</b>	<b>26 145 \$</b>	<b>29 950 \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

# Commission canadienne du lait

## État des flux de trésorerie

(non vérifiés)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois terminée le	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Entrées de trésorerie - clients et autres	106 221 \$	86 217 \$
Sorties de trésorerie - fournisseurs et autres	(52 487)	(64 493)
Entrées (sorties) de trésorerie - agences et offices provinciaux de mise en marché du lait pour la mise en commun	(762)	(2 183)
Entrées de trésorerie - gouvernement du Canada	1 272	1 249
Entrées de trésorerie - revenus d'intérêts	-	6
Sorties de trésorerie - intérêts versés	(1 184)	(834)
Entrées de trésorerie - accords de rachat du Plan C	591	1 971
Sorties de trésorerie - accords de rachat du Plan C	-	(2 084)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b>	<b>53 651</b>	<b>19 849</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Nouveaux emprunts sur la ligne de crédit bancaire	34 088	-
Remboursements d'emprunts sur la ligne de crédit bancaire	(29 484)	-
Nouveaux emprunts auprès du gouvernement du Canada	35 880	51 486
Remboursements d'emprunts au gouvernement du Canada	(94 097)	(75 458)
Paiements en capital sur le contrat de location	(40)	-
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(53 653)</b>	<b>(23 972)</b>
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes</b>	<b>(2)</b>	<b>(4 123)</b>
Trésorerie (découvert bancaire) net au début de l'exercice	4	(6 827)
<b>Trésorerie (découvert bancaire) net à la fin de l'exercice</b>	<b>2 \$</b>	<b>(10 950) \$</b>
<b>Éléments :</b>		
Trésorerie	2 \$	506 \$
Découvert bancaire	-	(11 456)
<b>Trésorerie (découvert bancaire) net</b>	<b>2 \$</b>	<b>(10 950) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
Pour la période intermédiaire se terminant le 31 octobre 2025  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

## **1. Pouvoirs et objectifs**

La Commission canadienne du lait (CCL) a été créée en 1966 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Elle est une société d'État fédérale désignée à la partie I de l'annexe III et à l'annexe IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et n'est pas soumise aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est mandataire de Sa Majesté le roi du chef du Canada et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

La CCL a pour objectifs, d'une part, de permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et, d'autre part, d'assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité. À cette fin, elle travaille de près avec le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), qu'elle préside, de même qu'avec les gouvernements provinciaux et les agences et offices provinciaux de mise en marché du lait. Cette collaboration est régie par des ententes fédérales-provinciales.

La CCL finance une partie de ses frais d'administration à l'aide de crédits parlementaires qui lui sont accordés. À ceux-ci s'ajoutent des fonds provenant des producteurs laitiers, du marché et de ses opérations commerciales. Comme l'indique la note 1 des états financiers annuels de la CCL pour l'exercice terminé le 31 juillet 2025, la CCL est assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui porte sur les politiques, lignes directrices et pratiques en lien avec les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements. La CCL continue de respecter les exigences de cette directive.

## **2. Base de l'établissement des états financiers**

### **Déclaration de conformité**

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont préparés conformément à la norme *IAS 34 Information financière intermédiaire* des normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, et à la *Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*. Comme l'autorisent ces normes, les informations qui doivent obligatoirement être divulguées dans les états financiers annuels ne se retrouvent pas toutes dans les présents états financiers intermédiaires. Ceux-ci devraient donc être lus en parallèle avec les états financiers audités de la CCL pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2025.

Le conseil d'administration de la CCL a adopté les états financiers intermédiaires résumés et autorisé leur publication le 17 décembre 2025.

### **Règles de présentation**

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon le principe du coût historique, comme l'indiquent les méthodes comptables qui suivent, sauf lorsque les normes IFRS permettent des exceptions ou que les présentes notes indiquent le contraire.

# Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
Pour la période intermédiaire se terminant le 31 octobre 2025  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

## **Période de présentation de l'information financière**

Les rapports de la CCL sont basés sur l'année laitière (du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet).

La période de présentation des présents états financiers intermédiaires et des notes complémentaires est le trimestre qui s'étend du 1<sup>er</sup> août 2025 au 31 octobre 2025.

## **Monnaie fonctionnelle et de présentation**

Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollar canadien, qui est à la fois la monnaie fonctionnelle et de présentation de la CCL.

## **Caractère cyclique**

Le niveau des stocks de beurre des Programmes intérieurs de saisonnalité de la CCL fluctue annuellement en fonction d'un cycle normal où, en général, les achats sont plus élevés au printemps et en été, et les ventes, plus élevées en automne et en hiver.

Le programme d'importation de beurre et d'huile de beurre est moins cyclique, car il repose en grande partie sur la demande canadienne et les prix internationaux. Voir la note 15 pour plus de détails.

## ***3. Informations significatives sur les méthodes comptables***

Les informations significatives sur les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires sont énoncées à la note 3 des états financiers annuels de la CCL pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

## ***4. Sources d'incertitude relative aux estimations et jugements critiques clés***

La préparation d'états financiers conformes aux normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement, établisse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, sur les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges présentés au cours de la période de présentation. Les domaines où la direction a exercé son jugement et s'est appuyée davantage sur les estimations et les hypothèses lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires concordent avec ceux décrits à la note 4 des états financiers audités de la CCL pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

## ***5. Application de normes IFRS nouvelles ou révisées, en vigueur***

L'International Accounting Standards Board (IASB) n'a émis aucune modification pour les normes applicables aux exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 ou après et qui ont été adoptées par la CCL durant la période de présentation.

## Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### **6. Avances aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait et découvert bancaire**

Ce sont les demandes et les besoins des agences et offices de mise en marché du lait qui dictent les avances qui leur sont accordées. Celles-ci sont financées au moyen d'une ligne de crédit bancaire, dont les intérêts sont calculés au taux préférentiel de 4,45 %. Les détails de la transition d'un découvert bancaire à une ligne de crédit standard sont présentés à la note 10 des états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

### **7. Stocks**

Au 31 octobre 2025, les stocks de la CCL comprenaient du beurre du Plan B acheté dans le cadre des Programmes intérieurs de saisonnalité ainsi que du beurre importé par la CCL en vertu d'un contingent tarifaire (CT) lié à l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Stocks :

	En date du:			
	31 octobre 2025		31 juillet 2025	
	\$	tonnes	\$	tonnes
Beurre du plan B	114 802 \$	11 093	171 996 \$	16 619
Beurre du CT de l'OMC	10 699	1 005	6 123	610
	<u>125 501 \$</u>		<u>178 119 \$</u>	
Moins : provision pour dépréciation des stocks	<u>(533)</u>		<u>-</u>	
Valeur nette de réalisation totale	<u>124 968 \$</u>		<u>178 119 \$</u>	

### **8. Accords de rachat du Plan C**

Les portions courantes et non courantes des accords de rachat du Plan C présentées dans l'état de la situation financière sont déterminées en fonction des dates de rachat maximales. La portion non courante devrait être réglée d'ici juin 2027.

## Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 9. Comptes fournisseurs et charges à payer

	En date du	
	31 octobre 2025	31 juillet 2025
Comptes fournisseurs	5 814 \$	4 025 \$
Charges à payer	9 117	8 818
Total	14 931 \$	12 843 \$

### 10. Emprunts auprès du gouvernement du Canada

La CCL continue d'avoir accès à des emprunts auprès du gouvernement du Canada pour financer ses opérations commerciales. Les taux et les charges d'intérêt étaient les suivants :

	Pour la période de trois mois terminée le	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
<u>Taux d'intérêt</u>		
Faible	2.45 %	3.77 %
Élevé	2.93 %	5.05 %
<u>Charge d'intérêt</u>	772 \$	667 \$

### 11. Gestion du capital

Il n'y a eu aucun changement apporté au cadre de gestion du capital ou à sa définition durant la période de présentation s'étant terminée le 31 octobre 2025.

Les principales composantes de la structure de capital de la CCL sont la ligne de crédit et les emprunts auprès du gouvernement du Canada, qui sont accessibles pour des raisons précises, lesquelles sont décrites à la note 14 des états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025. Au 31 octobre 2025, la capacité d'emprunt disponible par l'entremise de la ligne de crédit était de 11,51 M\$ (31 juillet 2025 : 16,11 M\$), et la capacité d'emprunt disponible auprès du gouvernement du Canada était de 259,01 M\$ (31 juillet 2025 : 200,80 M\$). La CCL continue de surveiller le solde combiné non remboursé de ces emprunts afin de s'assurer que la limite de 350 M\$ prévue par la loi est respectée (31 juillet 2025 : 350 M\$). La capacité d'emprunt combinée disponible au 31 octobre 2025 était de 79,48 M\$ (31 juillet 2025 : 191,91 M\$).

Les résultats non distribués continuent d'être utilisés pour financer des programmes et des projets qui profitent à l'industrie laitière canadienne. Au 31 octobre 2025, le capital total disponible pour de telles activités était de 26,15 M\$ (31 juillet 2025 : 26,60 M\$).

## Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### **12. Ventilation des produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires de la CCL proviennent des sources suivantes :

	Pour la période de trois mois terminée le	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Ventes au Canada		
Beurre du Plan B	99 141	80 825
Beurre du CT de l'OMC	3 820	3 594
Revenu provenant des ventes au Canada	102 961 \$	84 419 \$
Mises en commun du lait		
Financement pour les dépenses administratives	1 269 \$	1 165 \$
Financement pour les frais de possessions du beurre du Plan A et du Plan B et du fromage du Plan C	1 351	958
Autres dépenses recouvrables	452	444
Financement provenant des mises en commun	3 072 \$	2 567 \$
Services professionnels et autres produits		
Services administratifs	388 \$	388 \$
Services d'audits	203	213
Revenus d'intérêts	7	6
Revenu provenant des services professionnels et autres produits	598 \$	607 \$
Financement par le gouvernement du Canada	1 272 \$	1 249 \$
Revenus totaux	107 903 \$	88 842 \$

## Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### **13. Salaires et avantages sociaux du personnel**

	Pour la période de trois mois terminée le	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Charges salariales	2 210 \$	2 013 \$
Cotisations au régime de retraite	303	225
Charges au titre de l'assurance-maladie	232	133
Total	2 745 \$	2 371 \$

### **14. Instruments financiers et gestion du risque**

Voici les risques financiers auxquels la CCL est exposée dans le cours normal de ses activités et qui sont énoncés dans ses états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 octobre 2025 : le risque de marché (dont le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La CCL continue de gérer et d'atténuer ces risques grâce aux politiques et procédures correspondantes, telles qu'elles sont décrites dans les états financiers annuels. Les changements survenus depuis le 31 octobre 2025 et qui s'appliquent à la fin de la période de présentation actuelle sont présentés ci-dessous.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie subisse des pertes financières parce qu'une autre partie n'a pas respecté ses propres obligations financières. En plus du risque de crédit associé aux comptes clients et aux accords de rachat du Plan C, comme décrit dans les états financiers annuels, la CCL est aussi exposée au risque de crédit des contrats de change à terme à la fin de la période de présentation.

Le risque de crédit associé aux contrats de change à terme est limité à la valeur notionnelle des contrats. La conclusion exclusive de contrats de change à terme avec de grandes institutions financières canadiennes permet d'atténuer ce risque. Jusqu'à maintenant, aucune partie n'a manqué à ses obligations financières envers la CCL.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la CCL ne puisse pas remplir ses obligations financières à leur échéance.

Au 31 octobre 2025, autre que pour quelques-uns des accords de rachat du Plan C, tous les instruments financiers de la CCL étaient établis à court terme et son ratio actuel équivalait à 1,18 (31 juillet 2025 : 1,12). La direction estime que la capacité d'emprunt (décrite à la note 11) est suffisante pour que la CCL puisse remplir ces obligations financières.

## Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 octobre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### **15. Engagements**

#### **Engagements en matière d'achat de beurre**

Au 31 octobre 2025, la CCL s'est engagée à acheter une quantité prédéterminée de beurre. Cet engagement représente environ 23,96 M\$ et devrait être réalisé d'ici à juillet 2026.

#### **Programme d'importation de beurre**

La description du programme d'importation de beurre et du CT associé à l'OMC figure à la note 18 des états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

La portion du CT associé à l'OMC utilisée durant les trois premiers mois de l'année de contingent 2025-2026 (d'août à juillet) a atteint 750 tonnes, pour un coût total de 8,16 M\$. Par conséquent, la portion inutilisée du CT est de 2 524 tonnes au 31 octobre 2025. L'impact financier de cet engagement pour les autres trimestres continuera à dépendra de la fluctuation des prix internationaux, du type de produit de beurre importé et de la variation des taux de change.

### **16. Transactions avec des parties liées**

#### *Entités du gouvernement du Canada*

La CCL est apparentée par voie de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des conditions commerciales normales.

Les emprunts auprès du gouvernement du Canada et le financement par le gouvernement du Canada demeurent les seules transactions de la CCL conclues avec des entités liées à une autorité publique qui sont individuellement significatives.

Toutes les autres transactions de la CCL conclues avec des entités liées à une autorité publique sont individuellement et collectivement non significatives pour la période intermédiaire se terminant le 31 octobre 2025.